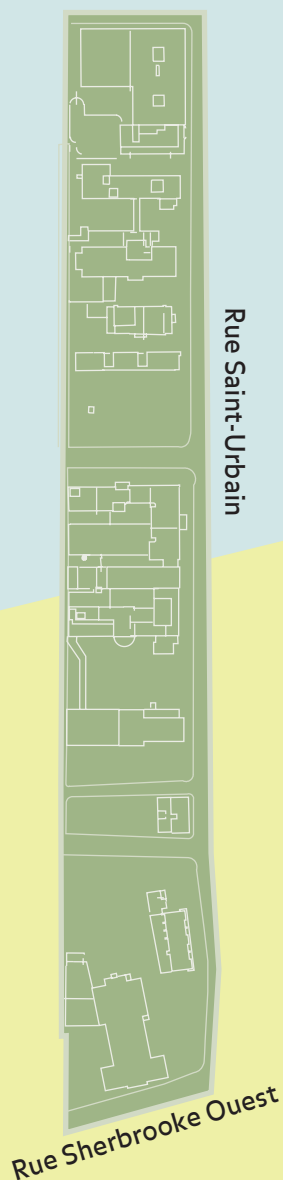




AIRE MONT SAINTE-FAMILLE UNITÉ RUE SAINT-URBAIN 1

Avenue des Pins Ouest

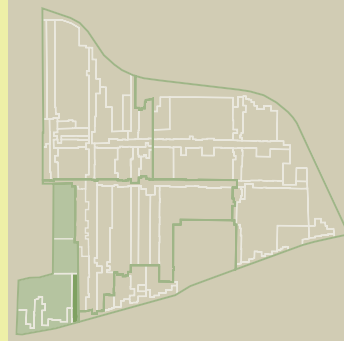


Rue Saint-Urbain

Rue Sherbrooke Ouest

CARACTÉRISATION

UNITÉ DE PAYSAGE



CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT

Cette section de la rue Saint-Urbain a été tracée avant 1866. La carte des Fortifications de 1866 montre la bande de parcelles qui composent cette unité de paysage. On y voit de larges parcelles sur lesquelles se trouvent des villas isolées. Bien que certains secteurs aient été subdivisés plusieurs fois, notamment au nord de la rue Prince-Arthur et au sud de la rue Milton, la plupart des habitations construites à la fin du XIX^e siècle ont été démolies et les parcelles ont été fusionnées afin d'accueillir des bâtiments institutionnels ou commerciaux de plus grande taille. Cette transformation a notamment été favorisée par la profondeur importante des parcelles de ce côté de la rue Saint-Urbain.

TISSU URBAIN

Les îlots

Le tissu urbain de cette unité de paysage est composé d'îlots sans ruelle, orientés dans l'axe nord-sud. Cependant, la rue Basset joue le rôle de voie de service. La plupart des bâtiments sont dirigés vers la rue Saint-Urbain ou la rue Sherbrooke.

Le parcellaire

Les parcelles de cette unité de paysage possèdent des formes et des dimensions irrégulières.

PRÉSERVER LE CACHET
DU PLATEAU

PIIA

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

IMPLANTATION

Le mode d'implantation du bâti

MARGE DE REcul AVANT : 0 à 5 mètres.

ALIGNEMENT DES FAÇADES : aucun.

MARGES LATÉRALES : variables.

ANNEXES : bâtiments qui forment des complexes composés de plusieurs corps de bâti, sans annexes à proprement parler.

Les aménagements extérieurs

Il n'y a pas d'aménagements paysagers typiques à cette unité de paysage.

BÂTI

Le type architectural

Cette unité de paysage est principalement composée de bâtiments institutionnels. Quelques habitations de type villa sont toujours présentes, mais elles ont été transformées par l'insertion de nouvelles fonctions.

La volumétrie

FORME DU PLAN : variable.

LARGEUR : variable.

HAUTEUR : de 3 à 15 étages, surélévation irrégulière des rez-de-chaussée par rapport au niveau du sol.

TOITURE : toit plat.

BALCON ET SAILLIE : peu de bâtiments avec balcons ou fenêtres en saillie.

Les matériaux de revêtement

CORPS : variable.

TOITURE : non visible.

ESCALIER ET BALCON : aucun.

Le traitement des façades

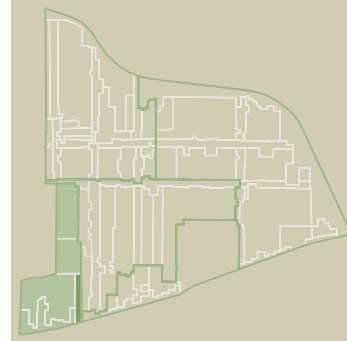
Composition architecturale variant d'un bâtiment à l'autre.

Les ouvertures

Type d'ouverture et mode d'encadrement variables d'un bâtiment à l'autre.

UNITÉ DE PAYSAGE

1.4 RUE SAINT-URBAIN 1



Le traitement des bâtiments de coin

Règles de composition de la façade latérale normalement conformes à celles de la façade principale.

VALEURS PATRIMONIALES

Les reconnaissances d'arrondissement : les témoins architecturaux significatifs

L'arrondissement a identifié près de 160 bâtiments comme étant des témoins significatifs du développement et de l'architecture du Plateau-Mont-Royal.

Voici les témoins architecturaux significatifs recensés dans cette unité de paysage :

3450, rue Saint-Urbain

Ancienne École des beaux-arts

3460, rue Saint-Urbain

Studio Cormier

3530-3590, rue Saint-Urbain

Montreal Maternity Hospital

125-139, rue Sherbrooke Ouest

Ancienne Commercial and Technical High School

Principaux éléments à retenir

L'unité de paysage Saint-Urbain 1 est devenue, au fil de son développement, un secteur institutionnel composé de bâtiments spécialisés, qui possèdent leur propre autonomie architecturale.

Pour préserver le cachet du Plateau, contactez :

Direction du développement du territoire et des travaux publics

201, avenue Laurier Est
5^e étage
Téléphone : 311
ville.montreal.qc.ca/plateau